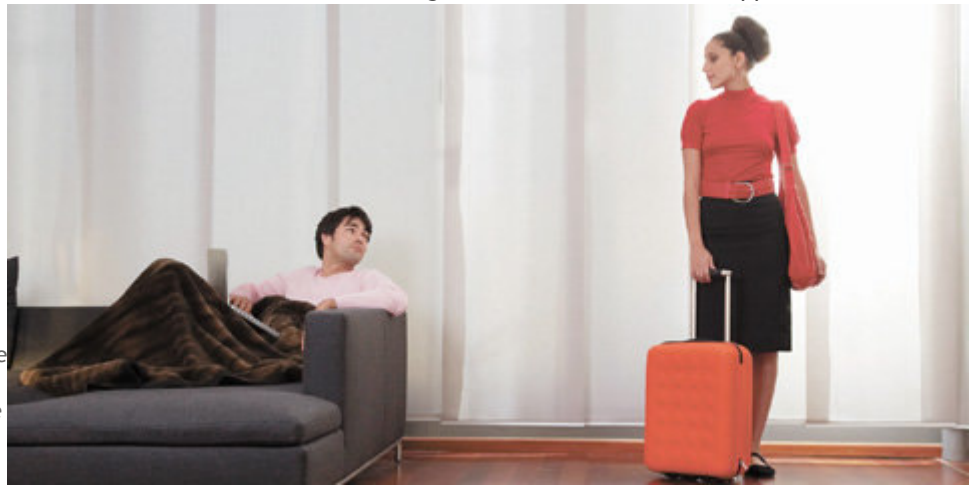
TRIBUNE DE GENÈVE DIMANCHE 02 SEPTEMBRE | 18H15

TRIBUNE DE GENÈVE

pub

Le marché du divorce débarque sur Internet

SÉPARATION | 17:11 Trois sites consacrés au divorce ont vu le jour en l'espace de deux mois en Suisse romande. L'un d'eux propose même aux nouveaux célibataires de fêter l'événement. Le marché du divorce nouvelle génération suscite bien des appétits.



© Crédit photo | qle ivorce semble avoir évolué | Corbis

CÉCILE DENAYROUSE | 02 SEPTEMBRE 2007 | 17H11

Curieux mariage que celui du divorce et de l'Internet. En l'espace d'un été, pas moins de trois sites ont vu le jour sur la Toile Romande: après divorce.ch, voici venus easydivorce.ch et bullesdechampagne.ch. Point commun: une vision nouvelle de la séparation. Tandis que les deux premiers se concentrent sur la simplification de l'accès à des documents destinés aux Tribunaux, le troisième propose ni plus ni moins de divorcer en faisant la fête.

Tous les jeunes mariés ont entendu au moins une fois un proche leur entonner le couplet de la statistique-épouvantail: aujourd'hui, plus d'un mariage sur deux se solde par un divorce. De quoi étourdir les tourtereau. Et attiser l'intérêt des entrepreneurs.

Car les chiffres sont alléchants: le divorce a représenté près de 80 millions de francs de chiffre d'affaires rien qu'en terme de frais juridiques en 2005. Cette même année, plus de 21?300 divorces ont été prononcés en Suisse, soit deux fois plus qu'il y a 30 ans. Dans 90% des cas, la séparation se fait par consentement mutuel. Alors si monsieur et madame sont d'accord dans les grandes lignes, pourquoi ne pas simplifier une procédure longue et coûteuse en allant faire un tour sur le Net?

Réduire les coûts

Divorce.ch, mis au point par des avocats genevois, rencontre un franc succès. En deux mois, le site a déjà enregistré 15?000 connexions, 400 inscriptions et expérimenté 15 divorces online. Dans certaines conditions bien précises, un couple muni de la convention de divorce mise a disposition par les créateurs du site peut aller directement au tribunal. Economisant ainsi, selon eux, les frais d'avocat. A près de 3000 francs en moyenne le coût d'une séparation dite «traditionnelle», l'intérêt du divorce en ligne pour 999 francs est réel. L'homologue vaudois du site, easydivorce.ch vient juste de démarrer. Dans le cas d'un divorce par consentement mutuel, et moyennant 790 francs, on peut télécharger des documents personnalisés recevables devant un juge. Là aussi, gain de temps et d'argent.

L'Hexagone n'est pas en reste, et si la séparation online y est interdite, le divorce fait tout de même recette. Constance Desprez ne revient pas du succès de son site elledivorce.com, sorte de base de données juridique et interactive, arrosée de forums, de psychologie et de news. Forte de 300 000 à 350 000 pages vues par mois, la fondatrice du site n'en finie pas d'être contactée par des régies publicitaires.

Si le marché existe indéniablement, c'est également parce que la vision du divorce a elle aussi évolué. Multiplié, banalisé, démocratisé, mercantilisé… bienvenu au divorce nouvelle génération. Celui qu'il faut impérativement «réussir» et rapidement oublier afin de passer à autre chose, celui qui ne doit pas s'éterniser. L'adaptation ne sera pas douloureuse, il suffit de faire confiance à la société de consommation, qui surfe déjà sans complexes sur ce filon émotionnel. On peut désormais fêter gaiement sa séparation à grand renfort de champagne, de musique et de cotillons, histoire de marquer son passage vers une nouvelle vie.

Réussir son divorce

C'est en tout cas ce que propose la Vaudoise Véronique Lagorce avec Bullesdechampagne.ch. Le concept de la «divorce party», importé des Etats-Unis, est très simple: il s'agit de «dédramatiser l'acte du divorce et avancer le plus rapidement possible vers une reconstruction. C'est aussi une façon de remercier les personnes qui sont restées à vos côtés durant les procédures, car souvent les proches ont dû choisir leur camp.» explique sa créatrice. Forte des réactions positives et sentant le vent tourner, elle envisage déjà d'organiser une fête populaire pour divorcés dès mars 2008 en Suisse.

Acteurs incontournables du divorce, les psychothérapeutes et les thérapeutes de couples regardent ce phénomène de société d'un œil mi-amusé, mi-inquiet. «Cela reste des déviances de la société de consommation qui tendent à normaliser le divorce. Il me semble que jouer sur le registre de la souffrance des gens, car une séparation reste une épreuve difficile, ce n'est pas très honnête» avance Nahum Frenck, thérapeute de couples.

«Les médiateurs, les avocats et mêmes les agents immobiliers vivent du divorce, il semble normal que d'autres tentent de s'insérer dans une niche, sourit le psychiatre Robert Neuberger, spécialiste du divorce. Les divorces party ne sont rien d'autres que des façons nouvelles de ritualiser un événement douloureux et devenu banal. Le divorce online paraît plus inquiétant, car il déshumanise ce passage.»

Dans les librairies, la question des enfants occupe le gros des rayons «divorce». Ces derniers vivront-ils mieux un divorce allégé et festif? La question reste ouverte.

Tribune de Genève © Edipresse Publications SA

TRIBUNE DE GENÈVE